

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Institutional Euro Liquidity Fund

Un Compartiment de Institutional Cash Series plc

Class G Accumulating IV EUR

ISIN: IE00B3KDB284

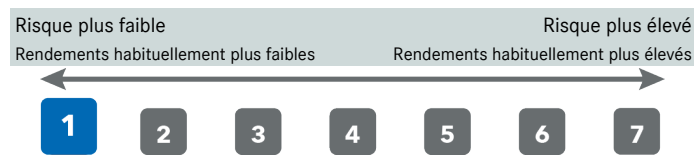
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds cherche à maximiser le revenu sur votre investissement tout en étant cohérent avec la conservation du capital et en assurant que ses actifs sous-jacents peuvent être facilement achetés ou vendus sur le marché (dans des conditions de marché normales). Pour ce faire, il conservera un portefeuille d'instruments du marché monétaire à court terme de qualité élevée.
- Le Fonds investit dans une vaste gamme de titres de créances (tels que des obligations) et dans des instruments du marché monétaire (c'est-à-dire des titres de créance à échéance à court terme). Il peut également investir dans des dépôts auprès d'institutions de crédit (par ex. des banques).
- Les actifs du Fonds peuvent être émis ou garantis par le gouvernement d'États membres de l'Union européenne (participant ou non à l'Union monétaire européenne) ou d'autres États souverains, organismes d'État, sociétés et entités supranationales (telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement), et seront toujours libellés en euros. Ils auront une qualité de crédit élevée (c'est-à-dire correspondant à un niveau défini de solvabilité) au moment de l'achat.
- Le Fonds limitera ses investissements à des actifs dont l'échéance résiduelle de remboursement du capital est égale ou inférieure à 397 jours. L'échéance résiduelle moyenne jusqu'au remboursement du principal ou, dans le cas de titres à taux variable, l'échéance de prochaine révision des taux d'intérêt de tous les actifs du Fonds sera d'au maximum 60 jours. L'échéance résiduelle moyenne jusqu'au remboursement du principal de tous les actifs du fonds sera de 120 jours au maximum. Pour le calcul de ces moyennes, les chiffres sont ajustés afin de refléter les volumes détenus relatifs de chacun des actifs du fonds.
- Le Fonds peut également conclure des contrats de prise en pension à court terme pour générer des revenus supplémentaires. Par le biais de ceux-ci, le Fonds s'engage à acheter des titres à certains tiers admissibles en contrepartie de liquidités et à ce que le vendeur puisse racheter ces titres à un prix et à un moment convenus.
- Le gestionnaire financier par délégation sélectionne les investissements du Fonds à sa discrétion.
- Le Fonds est un « Fonds du marché monétaire à court terme » tel que défini par l'Autorité européenne des marchés financiers. Les éventuelles notations de crédit actuellement attribuées au Fonds peuvent être consultées sur www.blackrock.com/cash.
- Recommandation : Ce Fonds peut ne pas être approprié pour les investisseurs cherchant une croissance du capital à long terme.
- Vos actions seront des actions de capitalisation (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de 20 000 EUR.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds appartient à la catégorie 1 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
- Les Fonds Monétaires à court terme ne subissent généralement pas de variations de prix importantes. Le Fonds sera affecté par les variations de taux d'intérêt.
- Lors de n'importe quel jour où le Fonds présente un rendement net (rendement diminué des commissions et frais) négatif, une Classe d'Actions de Capitalisation du fonds verra sa VNI par Action baisser.
- Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
 - Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation établie sur la base des frais annualisés anticipés. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille ni des frais d'entrée/de sortie payés à des fonds de placement collectif sous-jacents (s'il y en a).

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,15 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

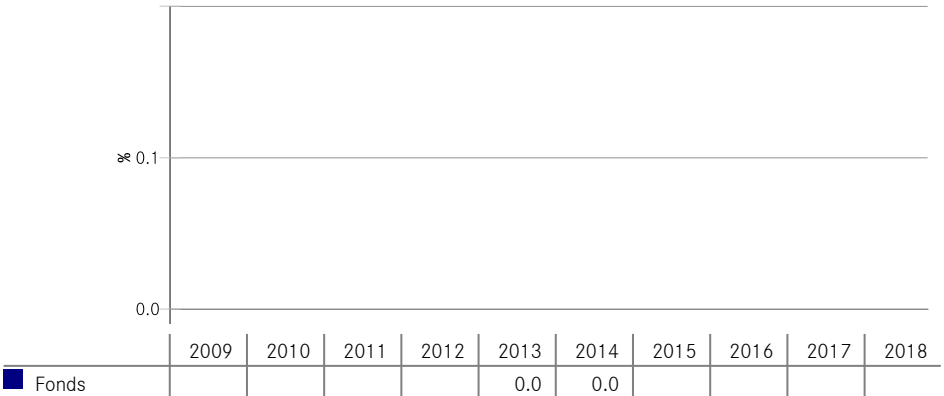
La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 1999. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2012.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

Pas de données présentées pour 2015-2018 : à certains moments de cette période, il n'existait aucun investisseur dans cette catégorie de parts.

Performance historique au 31 décembre 2018



Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est J.P. Morgan Bank (Ireland) plc.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de d'Institutional Cash Series plc (ICS). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com/cash, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au + 353 1 612 3393.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de ICS, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité d'ICS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'ICS sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'ICS). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs parts du Fonds contre des parts de fonds d'un autre compartiment de ICS, sous réserve des restrictions et conditions mentionnées dans le prospectus du Fonds.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.